

# SYNTHESE DU COMPTE RENDU

## SEANCE du 24 06 2021

Le vingt-quatre juin deux mil vingt à vingt heures trente, le conseil municipal de la commune de CHANTEIX, dûment convoqué, s'est réuni compte tenu des exigences sanitaires du moment et après en avoir avisé Madame la Préfète, à la salle polyvalente "Boîte en zinc", sous la présidence de Monsieur Jean MOUZAT, Maire.

**Présents :** Jean MOUZAT - Françoise SERRE - Christophe BOURDET - Marcel GUINDRE - Catherine VIDAL - Carla AFONSO DA CRUZ – Julien BARATAUD - Isabelle BAUDRY - Valérie BOUCHAREL - Evelyne LAVENU – Eric LIVET- Jean-François POUMIER - Jean-Marc SIMONEAU – Jean-Pierre VERGNE

**Excusés non représentés :** Thierry LANNES

**Excusés représentés :** /

Mme Carla AFONSO DA CRUZ est désignée Secrétaire de séance.

Date de convocation : 17 juin 2021

### **Approbation des comptes-rendus de séance du 18/05/2021 et séance extraordinaire du 26/05/2021**

« Adopté » à l'unanimité

#### **1. Tirage au sort des jurés d'assises**

Monsieur le Maire et les élus procèdent au tirage au sort des 3 noms pour le jury d'assises qui doivent être communiqués à la Mairie de Saint-Clément pour un autre tirage au sort.

Sont tirés au sort à partir de la liste électorale :

- numéro 348 : MERPILLAT Jean-Michel, Le Bourdet
- numéro 457 : SARAUDIE Joseph, Le Bourdet
- numéro 230 : GOUNET Jacques, Le Baspeyrat

#### **2. Récupération charges eau et assainissement auprès des locataires**

Le Maire propose de reporter ce point au prochain Conseil Municipal.

#### **3. Organisation de la cantine – Centre de loisirs**

Le Maire indique que plusieurs points seront à statuer prochainement : traiteur ou maintien d'un poste de cuisinier, vaisselle, produits locaux...

Toutefois, une solution doit être trouvée rapidement pour permettre aux enfants de prendre leur repas ailleurs que dans la cantine de l'école et ailleurs que la BEZ qui doit être libérée.

Le Maire propose la location de modulables à installer dans la cour de l'école car la solution d'occuper l'appartement de vacant ne peut finalement pas être envisagée faute de normes de sécurité suffisantes ( incendie, électricité...) et celle d'une structure en bois s'avère trop coûteuse.

Deux devis sont proposés :

- LOXAM : 11 000,00 € HT pour 6 mois
- REGIS LOCATION : 4 152,22 HT pour 6 mois sans le branchement électrique

**La location de 4 bungalows est adoptée.**

#### **4. Organisation du festival notamment travaux de voirie sur RD53 pour l'accès**

Aurélie MONTEIL, Secrétaire de l'association Tuberculture, intervient pour présenter la nouvelle configuration du festival.

Il est nécessaire de demander l'accord afin que la route RD53 soit barrée ainsi que l'autorisation de passage sur la propriété SEIGNE.

Une réunion d'information aux riverains est également prévue par Tuberculture.

Demandes de Tuberculture auprès de la Mairie :

- Le Maire émet une réserve quant à l'utilisation du 1<sup>er</sup> étage de la Maison Poumier pour le couchage des techniciens car les installations ne sont pas aux normes et propose alors la maison de l'ancienne Poste.  
Cette proposition est acceptée par le Conseil Municipal
- Tuberculture demande de pouvoir disposer de la Salle du Conseil à la Mairie pendant la durée du festival.  
Cette demande est acceptée par le Maire à condition que le respect, la courtoisie et la correction soient de mise envers le personnel de la Mairie.
- Une connexion Wifi/ligne téléphonique pour le TPE et l'envoi des données sécurisées (pass sanitaire) est également souhaitée.

L'action est prise par Carla AFONSO pour étudier cette faisabilité le temps du festival étant donné que des mesures de protection des données de la Mairie ont été mises en place récemment

- L'accès d'un camion étant nécessaire pour la mise en place de la scène, l'entrée donnant sur la route devra être agrandie passant de 4 mètres à 15 mètres. Une 2<sup>ème</sup> entrée est également à prévoir sur la partie haute du pré. Cette prestation s'élève à 2 878,99€ TTC à la charge de la Mairie.

Afin d'éviter des dépenses et des modifications de délimitation du terrain, il est alors proposé en séance que le camion décharge la charpente de la scène sur la route et stationne ailleurs. Cette demande est à adresser à l'entreprise par Tuberculture.

Si cette proposition n'est pas acceptée par le sous-traitant, il faudra se limiter à une entrée par le bas.

**« Adopté » à l'unanimité**

## 5. Suivi couverture bâtiments, devis

Suite aux orages du 19 juin 2021, le Maire indique qu'il est nécessaire de faire une déclaration à l'assurance pour tous les bâtiments communaux endommagés et lampadaires du lotissement du Bourdet cassés.

## 6. Questions diverses

### 1) Courrier de Monsieur VIGERIE

Le Conseil Municipal se déplacera prochainement pour constater.

### 2) Travaux de Monsieur SEIGNE

Suite aux travaux réalisés, il a été remonté qu'il reste de la terre au niveau de la haie de la propriété de Monsieur SEIGNE.

Le Conseil Municipal se déplacera prochainement pour constater.

### 3) Demande d'autorisation de scolarisation de la part de Mme X

Monsieur le Maire indique qu'il a refusé une demande de dérogation d'inscription scolaire à l'école de ST Mexant d'une famille résidant Chanteix.

### 4) Compte-rendu du Conseil d'école par Mme SERRE, 1ère adjointe

### 5) Fleurissement de la commune

Adhésion au CAUE 180€  
Convention de prêt d'exposition

« Adopté » à l'unanimité

### 6) Point divers

- La date du samedi 11 septembre est retenue pour célébrer le Forum des associations et l'Inauguration des nouvelles installations au stade des Maurians

**Date du prochain conseil : jeudi 12 août 2021 à 20h30**

Séance levée à 23h35